

SERVICES



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS : UN EMPLOI SÉCURISÉ

LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

EN QUOI CONSISTE UN GROUPEMENT D'EMPLOYEURS ?

- Un groupement d'employeurs regroupe des entreprises qui **partagent les compétences et le temps de travail de leurs salariés**.
- Cette organisation leur permet d'embaucher du personnel qu'elles ne peuvent pas embaucher seules à temps plein ou toute l'année.
- Il peut prendre la forme d'une association ou d'une coopérative.

Les salariés travaillent le plus souvent en **CDI en partageant leur temps de travail entre plusieurs entreprises sur un même territoire**.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

→ Vous bénéficiez :

- le **plus souvent d'un CDI** en partageant votre temps de travail entre plusieurs entreprises.
C'est un besoin pérenne et non ponctuel contrairement à l'intérim,
- d'**un employeur unique** : le groupement d'employeurs.
C'est plus simple pour vous en matière de couverture sociale que de travailler pour plusieurs employeurs,
- d'**expériences multiples** et diversifiez vos compétences,
- de **visibilité sur votre activité** grâce à des plannings établis à l'année.
- d'un **accès à la formation**, comme dans toutes les autres entreprises.

COMMENT S'ORGANISE VOTRE TEMPS DE TRAVAIL ?

- Vous travaillez dans au moins deux entreprises différentes. Vous partagez votre temps de travail sur la semaine ou sur l'année.
Par exemple, vous pouvez travailler :
 - 6 mois dans une entreprise, puis 6 mois dans l'autre,
 - le lundi et le mardi dans une société et le reste de la semaine dans l'autre.

Pour en savoir plus, consultez les sites :

- www.fnge.fr (Fédération Nationale des Groupements d'Employeurs)
- www.pole-emploi.fr

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Le groupement d'employeurs vous permet :

- d'accéder à un emploi stable en contrat à durée indéterminée,
- d'occuper un emploi à temps partagé,
- de vous enrichir professionnellement grâce à la diversité des expériences de travail.

Accédez à un annuaire des groupements d'employeurs et à la bourse de l'emploi sur **www.emploi-ge.com**